



Case postale 20  
1704 Fribourg

Procès-verbal  
Assemblée générale ordinaire  
\*\*\*\*\*

Jeudi 24 mars 2011, salle paroissiale du Café de l'Epée

Président : Monsieur Jean-Marie Aeby  
Présents : 51 personnes sont présentes selon la liste des présences  
Secrétaire : Madame Martine Brunner

### Bienvenue

Le président ouvre l'assemblée à 20h. Il salue tous les membres de l'association et les invités, tout particulièrement :

- Madame le Syndic Pierre-Alain Clément
- Monsieur Jean-Noël Gex, ancien président
- Monsieur Roland Julmy, ancien président
- Monsieur Paul Mauron, ancien président
- Monsieur Denis Guet, Association de quartier de l'Auge
- Monsieur Arnold Stritt, membre d'honneur
- Monsieur Brûlé, délégué des TPF
- Monsieur Georges Rhally, Association de quartier de Pérolles
- Les représentants de la presse

sont excusés :

- Monsieur Jean Bertschy
- Madame Eva Heimgärtner
- Madame Marlène Flückiger, Fribourg Tourisme
- Monsieur Jocelyn Audriaz, Maison de Quartier
- Monsieur Clément, Clément Peinture
- Madame Stéphanie Liaudat
- Monsieur Walter Hayoz
- Monsieur David Mastro
- Monsieur Rudi Cotting
- Monsieur Pascal Aebischer
- Monsieur Benny Bapst, qui arrivera avec du retard

Le président informe que l'ordre du jour a été modifié suite à une demande arrivée avant le 12 mars.

Le président nomme les scrutateurs. Sont nommés : Monsieur Arnold Stritt, Madame Yolande Fellay, Monsieur Toni Bürke.

Suite au problème de version de PV 2009 l'an passé, l'assemblée doit approuver les PV 2009 et 2010. Aucune remarque n'est formulée et les deux PV sont acceptés.

## Rapport annuel du Président

Le président informe que son rapport sera bref, l'année écoulée ayant été une année de transition. Les mesures d'accompagnement du 30 km/ suite à la mise en sens unique de l'Avenue de la Gare ont été mises en place au mois de juillet 2010 et elles seront réexaminées en juillet de cet année. Nous attendrons les conclusions de la Ville. Autre dossier en transition : la friche industrielle de Frigaz, le projet a l'air d'être tombé à l'eau. Nous ne sommes plus vraiment informés sur l'état de ce projet. Nous étions le seul quartier à le soutenir. Le Bourg et l'Auge étaient opposés. Pour le reste je ne peux que remercier comme d'habitude toutes les personnes qui nous aident à maintenir cette association de quartier efficace. Je pense naturellement à la Bande à Nous, sans qui rien ne serait faisable, comme la Saint-Nicolas, la décoration, la vente des fleurs. Je remercie également Roland Julmy pour le Babillard. C'est un des meilleurs bulletins d'informations de quartier que nous avons en ville de Fribourg. Je remercie également Monsieur Jean-Noël Gex pour les affiches qu'il imprime pour nos manifestations. J'oublie certainement des personnes, mais je tiens à féliciter et remercier tout le monde pour la contribution à la vie de ce quartier.

Pour terminer ce rapport j'aimerais que l'assemblée se lève en signe de respect pour ceux et celles qui nous ont quittés durant l'année écoulée, avec une mention particulière pour notre ami Dudulle, M. Emile Dorand, ancien président du quartier et membre fondateur du Théâtre de la Cité.

Merci.

Y a-t-il des questions ou des interventions ? Non.

## Rapport du Caissier

Le président passe la parole à Monsieur Jean-Michel Jonin pour la présentation des comptes.

M. Jonin présente l'exercice 2010. Le total des charges est de 8'645.20 et le total des produits de 6'908.50 pour une perte pour 2010 de 1'736.70. Conséquence sur le bilan : le capital de 44'196.00 qui est diminué de la perte de 1'736.70.

Ces comptes méritent quelques explications: tout d'abord nous déplorons les recettes des lotos 2010 qui à eux deux n'ont pas rapporté 2000 francs alors que d'habitude on dépasse les 1000 francs pour chaque loto. Le Babillard : nous avons de plus en plus de difficulté à trouver des annonces. Jusqu'à il y a quelques années le Babillard s'autofinçait et maintenant nous avons une charge supplémentaire de 796 francs.

Le FC Central remercie l'assemblée générale et plus particulièrement le comité des IQN et les sociétés de la Neuveville d'avoir laissé au FC Central pour son 100<sup>ème</sup> anniversaire la fête de quartier et la fête du 1<sup>er</sup> Août. Ceci a pour conséquence un manque à gagner de l'ordre de 2'500 à 3'000 francs pour les IQN, ce qui justifie aussi la perte de cette année.

Une bonne nouvelle au niveau des chiffres, c'est que la sortie des jeunes a coûté 1'780.45 au lieu des 3'500 au budget. Bonne nouvelle au niveau financier mais malheureusement mauvaise nouvelle au niveau de la participation puisqu'ils n'étaient que 9 à participer, contre une vingtaine d'habitude. Je déplore ce manque d'intérêt de la part des jeunes pour cette sortie mais je dois souligner que la sortie a moins coûté.

La parole est donnée à l'assemblée avant de passer au rapport des vérificateurs. Aucune remarque concernant les comptes n'est émise par l'assemblée.

Le président remercie le caissier et donne la parole aux vérificateurs, par l'intermédiaire de M. Johannes Kilde et de M. Jean-Pierre Gauch.

## Rapport des vérificateurs des comptes

En date du 22 mars 2011, ils ont procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2010. Ils ont constaté que les comptes sont tenus avec exactitude et qu'ils sont accompagnés de toutes les pièces justificatives. L'état de la fortune correspond à ce qui a été indiqué par le caissier. La perte de l'exercice 2010 est de 1'736.70. Le nouveau capital au 31.12.2010 est de 42'459.50. En conclusion nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au caissier et au comité.

Aucune remarque n'est formulée et les comptes sont approuvés à l'unanimité par applaudissements.

## Fin de mandat du comité

Le président rappelle que le mandat du comité a une durée de 2 ans. Il informe qu'il quitte la présidence des IQN et qu'un nouveau président est recherché. Il y a quelqu'un qui s'est déjà proposé mais y en aura-t-il peut-être d'autres ? La personne qui se propose est Roland Julmy qui aimerait reprendre cette présidence.

Y aurait-il dans l'assistance d'autres candidats ? Aucun autre candidat ne s'annonce.

Roland Julmy est élu président par acclamation.

M. Jean-Marie Aeby informe ensuite que, outre lui-même, un autre membre ne se représente pas à l'élection. Il s'agit de M. Toni Bürke. Il informe également que M. Jean-Michel Jonin et que Mme Martine Brunner sont candidats à un nouveau mandat.

M. Roland Julmy demande alors la parole. Il remercie tout d'abord l'assemblée pour la confiance accordée. Il informe qu'outre les deux candidats déjà annoncés il a d'autres candidatures au comité et qu'il demande que l'assemblée élise ces personnes en bloc. Il précise que les statuts prévoient 11 personnes maximum au comité et qu'il a 10 candidatures et qu'avec le poste de président le total de 11 est atteint. Il donne ensuite les noms des candidats dans l'ordre alphabétique afin de ne prêter personne. Il s'agit des personnes suivantes :

- Claude Bapst, ancien président
- Frédéric Bapst, fils de Claude et qui est excusé étant actuellement sous les drapeaux
- Martine Brunner
- Christophe Hayoz, ancien membre du comité qui revient
- Jean-Michel Jonin
- Sylvain Julmy, fils du nouveau président
- Johannes Kilde, actuel vérificateur des comptes
- Jean-Bernard Schmid, ancien membre et grand organisateur de la Saint-Nicolas
- Valentin Schmutz, qui attendait depuis des années d'être majeur pour pouvoir entrer au comité
- Fabienne Vonlanthen

Ce sont les 10 personnes présentées à l'élection au comité. Le nouveau président demande à l'assemblée d'élire ces personnes en bloc.

Jean-Marie Aeby informe qu'il y a un autre candidat en la personne de Gérard Schmutz, habitant le quartier du Pertuis. J-M Aeby demande que M. Schmutz soit rajouté dans la liste des candidats.

Roland Julmy précise que de ce fait il y a une personne en trop au comité et que c'est bien la première fois que cela arrive. L'assemblée accepte de faire une « entorse » aux statuts et d'accepter tous les candidats.

Tous les candidats sont élus par acclamations. Jean-Marie Aeby constate qu'il est merveilleux d'en arriver là par les temps qui courent, surtout lorsque l'on voit ce qui se passe dans le quartier voisin.

Roland Julmy constate également que c'est un exploit pour le quartier que d'avoir trop de membres au comité et que le Conseil communal aurait aimé en faire autant.

Jean-Marie Aeby redonne la liste complète du nouveau comité. Cette liste est approuvée par acclamations par l'assemblée.

Jean-Marie Aeby remercie l'assemblée.

## Election des vérificateurs des comptes

M. Jean-Marie Aeby informe que Johannes Kilde était 1er vérificateur et qu'il a terminé son mandat. M. Jean-Pierre Gauch passe 1<sup>er</sup> vérificateur et Mme Françoise Boschung, vérificatrice suppléante, devient 2<sup>ème</sup> vérificatrice.

M. Noldi Stritt est élu vérificateur suppléant.

## Programme annuel

M. Jean-Marie Aeby informe l'assemblée sur le programme annuel de l'association.

- Loto le 2 avril, dans cette même salle
- Nettoyage des berges de la Sarine le 9 avril
- Vente de fleurs le 7 mai, devant l'Ecole de la Neuveville

Pour le reste, J-M Aeby renvoie au programme figurant dans le Babillard

## Mesures de trafic à la Grand-Fontaine

Les habitants de la Grand-Fontaine ont de la peine à pouvoir dormir en raison du bruit provoqué par les véhicules descendant la rue. J-M Aeby constate que le 70% du trafic dans ces heures-là provient de l'Entreprise Clément Peinture. Comme ce sont des heures à faible trafic, les véhicules peuvent rouler trop rapidement. J-M Aeby a contacté M. Clément qui n'a malheureusement pas pu être présent à cette assemblée. M. Clément est conscient du problème. D'ailleurs, des affiches apposées dans les locaux de l'entreprise rappellent que la vitesse maximale dans le quartier est de 30 km/h et que l'entreprise ne prend pas en charge les amendes pour excès de vitesse. M. Clément a promis de rappeler son personnel à l'ordre.

Voilà les mesures que nous avons pu prendre et nous verrons avec la Ville si d'autres mesures sont nécessaires. Nous demandons aux habitants de constater si une amélioration survient dans les prochains jours.

La parole est ensuite donnée à Gérard Schmutz, qui avait demandé l'adjonction de ce point au tractanda.

Gérard Schmutz : Comme vous le savez peut-être, les habitants du quartier du Pertuis ont déposé au mois de novembre passé une pétition munie de 100 signatures, uniquement des bordiers de la Grand-Fontaine. Les points suivants étaient mentionnés dans la pétition :

- Dégradation de la sécurité, en particulier la sécurité des enfants. La rue de la Grand-Fontaine fonctionne très bien quand il y a du trafic car cela ralentit. Par contre, les enfants qui vont à l'école n'arrivent plus à traverser la rue puisque les passages piétons ont été supprimés.
- Augmentation du bruit : contrairement à ce que l'on pourrait croire, le bruit n'est pas dérangeant durant la journée mais le matin très tôt. A partir de 5h du matin, vous avez des véhicules qui descendent en trombe, en partie des véhicules de l'entreprise Clément. Il y a aussi des véhicules qui remontent à grande vitesse. C'est vraiment un sérieux problème et avec la mise en sens unique de l'Avenue de la Gare, certains automobilistes prennent la Grand-Fontaine comme raccourci pour remonter ensuite la Route-Neuve.

Cela pose des problèmes et se sont les bordiers qui subissent les nuisances. La commune a répondu à la pétition en disant qu'elle allait mettre en place un Visispeed (radar indiquant la vitesse du véhicule) au printemps. Nous ne l'avons pas encore vu et nous aimerions savoir quand il va être mis en place. La commune a également promis une présence policière à la hauteur du Court-Chemin, afin de faciliter la traversée de la rue. Pour le moment nous n'avons rien vu et nous voulons savoir quand ces mesures vont être mises en place.

Il y a aussi le problème du sens unique à la Grand-Fontaine qui n'est pas respecté la nuit, principalement le week-end.

La ville a également proposé de mettre sur pied un Pédibus (accompagnement des élèves par les parents sur le chemin de l'école). M. Schmutz est d'avis que les IQN devraient mettre en place ce système.

Par ailleurs, comme l'a fait remarquer M. Esseiva dans son article publié dans le Babillard, 10 km/h, ça change la vie. 30 km/h dans une rue pavée et en descente, c'est insupportable. Finalement, on peut aussi rouler à 20 km/h. Cela fait perdre quelques secondes mais cela améliore notre qualité de vie. Finalement, chacun d'entre nous peut contribuer à l'amélioration de la situation. Quand vous passez à la Grand-Fontaine, pensez aux habitants et essayez de diminuer un peu la vitesse. Et si vous pouvez éviter de klaxonner quand il y a un petit bouchon, cela nous aide aussi. Nous demandons aussi un peu de courtoisie : laissez traverser les piétons. Vous savez qu'au Pertuis il y a passablement d'enfants mais il y a aussi un home, il y a des personnes âgées et des personnes handicapées. Heureusement, jusqu'à aujourd'hui nous n'avons pas eu à déplorer d'accident. Mais jusqu'à quand ?

Les habitants de la Grand-Fontaine vont continuer à se mobiliser. Nous pensons lancer des actions de sensibilisation auprès des automobilistes, les arrêter et leur distribuer des dépliants en leur expliquant la situation et faire ainsi diminuer ces nuisances. Nous souhaitons que les IQN s'engagent aussi et soutiennent les habitants de la Grand-Fontaine.

M. Jean-Marie Aeby remercie M. Schmutz pour son intervention.

M. x (n'a pas donné son nom en prenant la parole) prend ensuite la parole pour rappeler que c'est un membre du Conseil communal qui avait suggéré aux habitants du Schoenberg de passer par la Grand-Fontaine et de remonter la Route-Neuve pour éviter le problème de l'Avenue de la Gare. Ensuite de ça on a supprimé les passages piétons à la Neuveville devant un home médicalisé et un home pour personnes handicapées.

M. Jean-Marie Aeby précise que dans une zone 30 il n'y a normalement plus de passages piétons. Le home de la Providence et la Farandole ont été consultés étant donné que des exceptions sont possibles. La Farandole a estimé ne pas avoir besoin de ces passages. Et devant la Providence, le passage piéton est toujours là.

Mme Büchi (Hôtel du Sauvage) demande la parole. Elle indique qu'elle passe régulièrement par la Grand-Fontaine, étant donné qu'il n'y a que peu de routes pour sortir du quartier. Elle constate qu'il n'y a pas que les véhicules de l'entreprise Clément qui passent là, mais aussi des véhicules qui amènent ces « dames » étant donné qu'il s'agit d'un quartier « chaud ». Elle suggère de déplacer ces activités en dehors de la ville. Elle constate également que les pavés sont bruyants, mais qu'ils font partie d'une ville historique.

Jean-Marie Aeby remercie Mme Büchi pour son intervention.

## **Message du Conseil communal**

M. Jean-Marie Aeby passe la parole à M. le Syndic Pierre-Alain Clément.

M. P-A Clément précise tout d'abord qu'il n'y a aucun lien entre lui et Clément peinture. Il a du plaisir à être présent à cette assemblée dans une période un peu particulière pour le Conseil communal en raison d'une redistribution des sièges suites aux dernières élections. Il revient sur le départ de l'actuel président des IQN et de l'arrivée d'une nouvelle équipe. Il félicite tout le monde. D'abord ceux qui ont assurés les deux dernières années et aussi les anciens-nouveaux qui se représentent. Tout ne se passe malheureusement pas comme ça. Il informe qu'il vient de recevoir une invitation pour une assemblée de dissolution de l'association de quartier de l'Auge. C'est une perte pour le Conseil communal de ne pas avoir dans tous les quartiers des associations qui permettent d'obtenir des informations nécessaires aux décisions à prendre. En tant qu'ancien président de l'Association de quartier de Beaumont, M. Clément est conscient de l'importance de celles-ci.

Il revient ensuite sur le dossier du site Frigaz. Il rappelle qu'il y a déjà plus de 2 ans que le Conseil communal a abandonné le projet prévu en raison des nombreuses oppositions et malgré l'avis favorable des IQN. Le Conseil communal a estimé la polémique inutile et qu'il était préférable de tout reprendre à zéro. Dans le cadre de la révision du plan d'aménagement de la ville, il y a toute une série de réflexions concernant la réhabilitation des berges de la Sarine et un des premiers efforts va être la création d'un cheminement piéton le plus agréable possible avec la création d'une passerelle là où le cheminement n'est actuellement pas possible.

Concernant les mesures de circulation en raison du grand malade et grand perturbateur, le sens unique, une analyse va être faite une année après son entrée en vigueur. Une des questions sera à savoir s'il faut rétablir les feux pour piétons devant Fribourg-Centre.

Concernant la Grand-Fontaine, M. Clément rappelle que la ville ne peut prendre seule certaines mesures. Les contrôles policiers sont du ressort de la police cantonale, les contrôles radar également. Il rappelle qu'historiquement la Grand-Fontaine était le seul passage pour descendre du centre-ville vers la Neuveville en passant par la rue de Lausanne. La route des Alpes a été construite en 1908, un panneau en haut de la Grand-Fontaine rappelant cette date. Il rappelle également que les pavés utilisés ont été approuvés par une commission scientifique. Il est d'avis que des mesures doivent être prises pour diminuer les nuisances et remercie le président pour son initiative envers l'entreprise Clément. Cela ne sera peut-être pas suffisant mais c'est un premier élément de dialogue. M. Clément remercie l'assemblée pour son attention et rappelle qu'il appartiendra au nouveau Conseil communal d'établir le dialogue avec les associations de quartier pour résoudre ces problèmes.

## Divers

M. Jean-Marie Aeby aborde tout d'abord le courrier envoyé par Mme Marguerite Trocmé, habitante de la Grand-Fontaine, concernant un problème d'horaire avec les TPF. La lettre ayant été mise à disposition sur les tables, elle ne sera pas lue en assemblée. A ce sujet, P-A Clément demande la parole. Il constate que la pétition a été envoyée aux TPF avec copie à l'Agglomération mais la Ville n'en a pas reçue. Mais le Conseil communal en a quand même eu connaissance. Chaque année, la Ville envoie à l'Agglomération ses desiderata et les demandes évoquées dans la pétition ont été prises en compte. Il rappelle que ce n'est plus la Ville qui décide des horaires, courses et fréquences mais que c'est du ressort de l'Agglomération.

Mme Trocmé remercie la Ville et le comité des IQN pour tout ce qu'ils font pour le quartier. Elle remet une copie de la pétition à M. le Syndic. Elle informe qu'elle a reçu le jour même une réponse des TPF.

Elle rappelle pour ceux qui ne prennent que rarement le bus que les correspondances ne sont plus assurées avec les trains pour Neuchâtel et Yverdon par exemple.

M. Brûlé, représentant des TPF, prend la parole. Les TPF sont totalement compréhensifs par rapport à ces problèmes de correspondances. Il rappelle toutefois que les TPF sont des prestataires et que l'offre est déterminée par l'Agglomération. Un contrat-cadre a été signé fin janvier entre l'Agglomération et les TPF afin de mieux pouvoir répondre aux besoins de la population. Concernant le problème des correspondances, un groupe de travail a été mis en place. Il traite en particulier les problèmes de réseaux et d'horaires.

Mme Trocmé précise que jusqu'au mois de décembre 2010 les correspondances étaient assurées. Ce n'est donc pas quelque chose de nouveau qui est demandé.

M. Brûlé constate qu'il n'est pas si facile d'assurer les correspondances et qu'il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte.

M. Trocmé rappelle que le soir il n'y a qu'une cadence de 30 minutes et qu'à l'arrivée du bus tous les trains sont partis.

M. Brûlé rappelle qu'un groupe de travail étudie le problème mais qu'il ne peut pas donner un délai pour la mise en place d'une solution.

Mme Martine Brunner demande qui a décidé de la modification d'horaire du mois de décembre et pourquoi cette modification a été faite.

M. Brûlé informe que les modifications d'horaire ont été faites en raison de demande de prestations supplémentaires de la part de l'Agglomération et qu'après coup il y a eu des coupes budgétaires avec pour résultat une mise en place tardive des nouveaux horaires et qu'ainsi des éléments n'ont pas été suffisamment étudiés. Tout ceci est totalement indépendant de la volonté des TPF qui ne font qu'exécuter la commande des commanditaires, à savoir de réduire le parcours de cette ligne pour l'arrêter à la gare. Il n'est donc pas fair-play de jeter la pierre aux TPF à ce sujet.

M. Jean-Marie Aeby constate que tout le monde se donne beaucoup de peine mais sans arriver à un résultat.

M. x (n'a pas donné son nom en prenant la parole) constate que chaque fois qu'on aborde le problème des TPF tout est mis sur le compte de l'Agglomération alors que ce n'est quand même pas elle qui a décidé la modification du parcours du bus 4. Il aborde également le problème des distributeurs que ne rendent pas la monnaie.

M. P-A Clément prend la parole. Dans ce dossier il y a plusieurs partenaires. Qui paye les transports publics ? Pas seulement le client. En achetant un billet ou un abonnement, on ne paye pas toute la charge. En gros le client paye la moitié. Le reste est payé par les impôts communaux qui financent l'Agglomération et par les impôts cantonaux. Les TPF ne sont pas responsables d'une mauvaise décision de l'Agglomération qui a d'une manière peu réfléchie sabré 3 millions dans le budget des transports en communs. Décision qui a heureusement été corrigée. Par contre, il y a des changements d'horaire qui sont liés à des changements d'horaire internationaux qui ont des conséquences sur les horaires ici. Vous n'êtes pas les seuls à subir ces changements. Le quartier de Windig a également un problème de correspondances avec le premier train. M. Clément constate qu'il y a un problème de dialogue entre les différents acteurs.

Mme Martine Brunner : je ne comprends toujours pas. Vous parlez d'un problème de budget alors que le nombre de bus de la ligne 4 n'a pas changé, ce ne sont que les horaires qui ont changé. Je ne comprends pas le problème des horaires internationaux, expliquez-moi pourquoi les horaires ont changé.

M. Clément : je ne dispose pas de tous les éléments pour vous donner une réponse. Mais les horaires internationaux ont la priorité et des conséquences sur les horaires nationaux. Les horaires régionaux n'arrivent qu'à la fin et sont tributaires des autres changements.

Mme Marguerite Trocmé : les horaires des trains n'ont pas changé. C'est seulement l'horaire du bus 4 qui a changé. Le bus 4 part plus tard pour la gare et les trains et les autres bus sont déjà partis à son arrivée. Ce n'est pas un problème politique, c'est un problème d'ingénieurs et les calculs ont mal été faits.

M. Gilles Infanger, représentant des chauffeurs TPF : on avait le soir des plaintes des usagers arrivant par le train de Berne et autres et qui n'arrivait pas à prendre la correspondance du bus 4. La demande était de retarder le départ du bus. Ce changement a été fait, à la satisfaction des utilisateurs mais le problème s'est inversé et c'est les clients qui montent vers la gare qui sont pénalisés.

M. Roland Julmy : concernant la suppression de la boucle par la rue St-Pierre : c'est en raison du sens unique à l'Avenue de la Gare. C'était la seule solution pour que le bus ne soit pas pris dans les bouchons. Le bus allant à St-Pierre est dans un premier bouchon au rond-point du Temple, dans un 2<sup>ème</sup> au carrefour de la Migros St-Pierre, dans un 3<sup>ème</sup> bouchon au bout de la rue St-Pierre et il refait tous les bouchons dans le sens inverse. Un jour j'étais à 17.45 à l'arrêt devant la gare pour prendre le bus des 47. Lorsque le bus est arrivé devant Fribourg-Centre il a mis 17 minutes pour faire le tour. Ne dites pas que ce n'est pas le sens unique, avant je n'ai jamais vécu cette situation. J'ai vu le bus arrêté dans au carrefour du Temple tant à l'aller qu'au retour. Il m'a fallu 30 minutes pour arriver à la Neuveville. Le problème est uniquement lié au sens unique de l'Avenue de la Gare. Ne chercher pas d'autres raisons : ce n'est pas le budget, ce n'est pas la faute aux TPF, ce n'est pas la faute à l'Agglomération c'est uniquement la faute à la Ville de Fribourg.

Mme Büchi prend la parole. Elle demande au Syndic si la Planche-Supérieure va rester ouverte au parcage ou si le parcage va être interdit comme sur la place du Petit-St-Jean.

M. Jean-Marie Aeby prend la parole. Il rappelle qu'il y avait autrefois une commission de circulation mixte Auge-Neuveville. La Neuveville s'est très vite décidée pour un 30 km/h qui préserve le parcage et permet la suppression des passages piétons et l'Auge s'est prononcée pour un 20 km/h qui élimine tout. Cette commission mixte ne s'est plus réunie étant donné que nous n'avions pas les mêmes intérêts. Jusqu'à preuve du contraire la Neuveville va rester à son 30 km/h et ne veut pas un changement pour le 20 km/h. Mais je sais que l'ATE voudrait faire passer toute la Basse-Ville au 20 km/h. Et si toute la Basse-Ville passe au 20 km/h, il n'y aura plus de places de parc sur la Planche-Supérieure.

M. Clément informe qu'il n'a jamais eu connaissance de ce projet qui n'est jamais parvenu au Conseil communal.

Mme Büchi : il faudra alors informer les agents de la Police locale qui nous disent régulièrement que les places de parc vont être supprimées.

M. P-A Clément : c'est bien la première fois que les employés de la ville sont mieux renseignés que le Conseil communal sur les projets.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie tout le monde pour sa participation. Il informe que les IQN offrent après l'assemblée le verre de l'amitié.

L'Assemblée générale est close à 21h20.

Fribourg, le 3 mars 2012

Martine Brunner, Secrétaire

Roland Julmy, Président